

RECOMMANDATION

4



**CONTINUER À FINANCER LES PROGRAMMES DE RELATIONS RACIALES ET INTERCULTURELLES, AINSI QUE LES PROGRAMMES DE SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC**

**Interaction:** Le Comité a été saisi d'un grand nombre de mémoires portant sur la nécessité d'améliorer la communication et la compréhension interculturelles. Il importe donc d'établir des programmes de formation si l'on veut favoriser l'interaction entre les minorités visibles et les institutions canadiennes. En outre, il faut absolument sensibiliser la communauté majoritaire à la situation des minorités ethnoculturelles.

**Cultures:** Il faut mettre sur pied des programmes de formation culturelle efficaces pour sensibiliser à la fois la population du pays hôte et les nouveaux arrivants. On pourrait, par exemple, embaucher des personnes capables de travailler et de communiquer avec les membres de deux cultures.

**Besoins:** Il faut mettre sur pied des programmes de formation à l'intention des employés des organismes, et des membres des minorités qui travaillent pour ces derniers ou qui ont recours à leurs services. Ces programmes devraient faire partie d'un plan d'action général de la collectivité ou de l'institution en vue de supprimer le racisme. Selon la communauté chinoise d'Edmonton, il faut faire comprendre aux nouveaux immigrants notre façon de mener nos affaires, et nos rapports avec les gens et les organismes; notre comportement et nos réactions sont en effet fonction de notre culture. Il existe très peu de documentation qui permette aux nouveaux arrivants de comprendre les valeurs et les traditions canadiennes.

**Identification:** Il faut mettre l'accent sur le fait que la formation doit être expressément conçue à l'intention de chaque groupe cible. Il faut d'abord identifier les besoins en information de ce groupe, les aptitudes professionnelles de ses membres et l'attitude à favoriser chez eux, avant de pouvoir concevoir un programme de formation convenable. (A. Ijaz, Commission scolaire de Scarborough)

**Techniques:** Le Comité reconnaît que des programmes de formation efficaces et bien conçus ont un rôle très important à jouer dans le développement d'une société plus unie. Toutefois, ils ne doivent pas constituer le seul moyen stratégique d'atteindre ce but. Les maisons d'enseignement et les groupes communautaires devront élaborer des techniques spéciales à cet égard. Il est certain que cette formation devra s'adresser à tous les paliers de gestion, et faire appel à tous les moyens possibles pour régler les conflits raciaux. La police, les infirmiers, les médecins, les travailleurs sociaux, les bibliothécaires, les conseillers, les groupes religieux, les fonctionnaires, les bénévoles, les travailleurs communautaires, les employés des services de l'immigration et bien d'autres personnes, et non plus seulement les professionnels de l'assistance, doivent continuer de participer à la formation en matière de relations raciales.

**Formation:** Un autre modèle positif a été signalé au Comité: le Programme de formation des enseignants en communications interculturelles, projet du gouvernement de l'Ontario. En vertu de ce programme, les établissements d'enseignement et les organismes de services sociaux libèrent un de leurs employés pour un programme de formation de dix jours. Après avoir amélioré ses propres aptitudes, le stagiaire élabore des stratégies efficaces de sensibilisation destinées à son milieu